**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**14 avril 2021**

**Une première en France : le train au biocarburant colza expérimenté sur la ligne Paris - Granville.**

**Entre avril et juin 2021, SNCF Voyageurs lance avec la Région Normandie une phase d’essais en service commercial du biocarburant B100 sur la flotte Regiolis Nomad Train de la ligne Paris-Granville. Cette expérimentation s’inscrit dans la démarche PLANETER visant à réduire les émissions de CO2 de TER SNCF et plus globalement dans la trajectoire de réduction de l’empreinte environnementale des activités du Groupe SNCF.**

Le recours au biocarburant B100 est en effet une solution ne nécessitant pas de modifications importantes de la motorisation des trains roulant au gazole tout en permettant de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d’environ 60 %. C’est la société Bolloré Energy, premier distributeur indépendant en France de produits pétroliers et acteur majeur de la logistique pétrolière, qui a remporté l’appel d’offres lancé par SNCF Voyageurs pour tester ce carburant alternatif durable. Dans le cadre de ce nouveau contrat, Bolloré Energy va fournir à la SNCF du biocarburant B100 produit en France par son partenaire Valtris Champlor, transformateur français de colza. Ce carburant, à l’essai dans le domaine pétrolier, est déjà proposé par Bolloré Energy à d’autres acteurs du transport, et en particulier aux sociétés de transport de marchandises.

**Le B100 pour rouler plus vert**

Le projet B100 fait partie des innovations en cours de développement visant à sortir du parc l’ensemble des trains roulant au diesel en proposant des solutions alternatives. Le B100 est un biocarburant d’origine 100 % végétale obtenu à partir de la transformation d’huile de colza. Il offre une autonomie proche du gazole et ne peut être utilisé que par les professionnels du transport ayant leurs propres dispositifs de stockage et de distribution. Le biocarburant B100 rend possible la transition énergétique sans modification significative des rames. Les premiers tests sur banc d’essai réalisés en 2019 s’étaient révélés prometteurs en termes de compatibilité avec les moteurs équipant les rames déjà en service.

Ils ont aussi démontré des performances environnementales significatives avec une réduction des émissions de polluants (NOx et particules) en plus de la diminution de 60% des émissions de gaz à effet de serre du « champ au rail » (de la production de colza jusqu’à son utilisation par le train).

Engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique, Bolloré Energy, en association avec Valtris Champlor garantissent à SNCF Voyageurs la qualité, la durabilité et la traçabilité de ce biocarburant issu de colza cultivé et transformé en France par un opérateur reconnu, partenaire du monde agricole. La solution construite repose sur l’ancrage territorial fort de Bolloré Energy et de ses partenaires, particulièrement en Région Normandie, à travers ses dépôts et sa chaine logistique d’approvisionnement de la station-service SNCF de Granville. Les « stations-services » SNCF ne peuvent toutefois distribuer qu’un seul type de carburant, c’est pourquoi la généralisation du B100 nécessitera la modification des installations fixes sur des stations qui approvisionnent également des matériels traditionnels fonctionnant au gazole non routier.

**Expérimentation de 3 mois sur la ligne Paris-Granville**

L’expérimentation du biocarburant B100 prévue sur la flotte Regiolis de la ligne Paris-Granville se déroulera sur trois mois : d’avril jusqu’à juin 2021. Elle intervient suite au test réalisé au premier semestre 2019 sur banc d’essai moteur Regiolis à l’Institut Français du Pétrole et des Energies Nouvelles (IFPEN). Cette fois, les essais se dérouleront en service commercial, c’est-à-dire en conditions de circulation réelle, avec des passagers, ce qui constitue une première en France. La phase expérimentale doit permettre d’appréhender l’autonomie des matériels lorsqu’ils circulent au carburant B100 mais aussi le fonctionnement du matériel roulant en observant le comportement du moteur thermique. La traçabilité des opérations de maintenance curative et préventive, le suivi qualitatif du carburant B100 ainsi que la robustesse et les points critiques de la chaine logistique d’approvisionnement seront également analysés.

**Une ambition : sortir du gazole à terme**

L’expérimentation du biocarburant B100 fait partie de l’ambition de SNCF Voyageurs d’agir face à l’urgence climatique et de faciliter l’accès de tous à la mobilité durable. En effet, à travers le programme PLANETER fondé sur la conviction qu’avec « + de TER, il y a moins de CO2 », plusieurs projets d’innovation sont en cours pour promouvoir les vertus environnementales du TER et accompagner les Régions dans leur volonté de proposer des solutions de mobilité toujours plus propres : hydrogène, hybride, batteries, biocarburant. Avec PLANETER, TER souhaite baisser d’un tiers l’empreinte carbone des passagers et éviter d’émettre 500 000 tonnes de CO2 en France en convainquant les automobilistes de prendre le train et en proposant des alternatives au diesel.

« Cette première expérimentation en situation réelle en France est une nouvelle étape dans notre ambition écologique pour les TER et notre objectif de sortir définitivement du diesel. Le train est déjà la solution de mobilité durable par excellence, et nous voulons aller plus loin pour améliorer encore notre empreinte environnementale grâce à des innovations comme le biocarburant B100. C’est une fierté pour SNCF Voyageurs de participer concrètement, aux côtés de la Région Normandie, à la transition énergétique dans les territoires » indique **Christophe Fanichet, Président-directeur général de SNCF Voyageurs.**

« La Normandie fait une nouvelle fois preuve d’innovation avec cette expérimentation, inédite en France, de biocarburant colza sur notre flotte de trains Nomad de la ligne Paris-Granville !  
Ce projet s’inscrit pleinement dans la volonté de la Région d’améliorer le bilan carbone du transport des voyageurs. J’espère que les résultats de cette phase d’essai nous permettront, à terme, d’aller vers un mode de transport ferroviaire encore plus écologique » déclare **Hervé Morin, Président de la Région Normandie**.

« Depuis 2018, Bolloré Energy a diversifié sa gamme de produits pour proposer à ses clients des alternatives plus propres. Après le lancement de l’additif Gomeco en 2018 qui permet de réduire la consommation de gazole, Bolloré Energy a été, dès 2019, le premier distributeur indépendant à proposer du biofioul en France. Avec le B100, nous permettons à SNCF Voyageurs et à ses usagers un parcours ferroviaire à très faibles émissions de CO2 » déclare **Hakim Britel, Directeur général de Bolloré Energy.**

« À Valtris Champlor, nous travaillons à révéler toutes les richesses du colza. Nous produisons le B100 dans notre usine de Verdun à partir de colza certifié durable collecté en France. Nous sommes confiants que les nombreux atouts du B100 en termes d’environnement mais aussi d’économie locale et circulaire convaincront SNCF Voyageurs et les passagers des trains de la région Normandie » déclare **Christophe Sussat, Président de Valtris France.**

**À propos de SNCF Voyageurs**

SNCF Voyageurs est la société du groupe SNCF consacrée au transport ferroviaire de voyageurs. Elle propose des solutions de mobilité partagée et de porte à porte afin de répondre aux besoins des voyageurs en termes d’offre, de coût, de qualité de service et de respect de l’environnement. Elle opère aussi bien pour la mobilité du quotidien que pour les longues distances, en France et en Europe, avec : Transilien en Ile-de-France ; TER dans les régions ; et Voyages (TGV INOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, TGV Lyria, …). Son agence en ligne OUI.sncf est aujourd’hui le premier site marchand français. SNCF Voyageurs transporte chaque jour environ 5 millions de voyageurs. Créée depuis le 1er janvier 2020, SNCF Voyageurs est une société anonyme 100% publique, intégralement détenue par le groupe SNCF.

[**www.sncf.com**](http://www.sncf.com)

**À propos de Bolloré Energy**

Bolloré Energy, acteur majeur de la logistique pétrolière en France et en Europe, dispose d’une capacité de stockage de 2,1 millions de m3 répartie dans 27 dépôts en propriété ou en participation. Bolloré Energy détient notamment 33,3 % de la société Raffinerie du Midi, 95 % de la Société Française Donges Metz (SFDM) et 70 % de la société Dépôt Rouen Petit-Couronne (DRPC). Bolloré Energy distribue également des produits pétroliers à travers un réseau de plus de 100 agences.

**www.bollore-energy.com**

**À propos de Valtris Champlor**

Créée en 2007, Champlor est membre du groupe Valtris. À partir de son unité de production située à Verdun, Champlor propose aux marchés de l’agro-alimentaire, de l’élevage, de l’énergie et de l’industrie des produits issus de la transformation de colza cultivé localement et durablement. Par nos produits et services, nous contribuons à l’amélioration des performances qualité, sécurité alimentaire, traçabilité, durabilité et environnementale des marchés que nous servons.

[**www.champlor.com**](http://www.champlor.com)

**Pour plus d’informations :**

**SNCF Voyageurs**

**Relations médias NOMAD Train**

Frédéric TOURAINE – 06 24 07 51 38 – [frederic.touraine@sncf.fr](mailto:frederic.touraine@sncf.fr)

Aurélie LEMARIE-GUIGUET – 06 46 83 03 64 – [aurelie.guiguet@sncf.fr](mailto:aurelie.guiguet@sncf.fr)

**Relations médias TER**

Antoine BARON – 06 23 04 74 44 – [antoine.baron@sncf.fr](mailto:antoine.baron@sncf.fr)

**Région Normandie :**

Emmanuelle TIRILLY – 02 31 06 98 85 / 06 13 99 87 28 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Charlotte CHANTELOUP – 02 31 06 98 96 / 06 42 08 11 68 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

Laure WATTINNE – 02 31 06 78 96 / 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

**Bolloré Transport & Logistics :**

Cindy PATAN – 01 46 96 49 75 / 07 72 40 49 75 – [cindy.patan@bollore.com](mailto:cindy.patan@bollore.com)